

l'amélioration de l'accès au financement pour la pêche artisanale en Afrique

Résumé

La pêche artisanale est fondamentale pour la sécurité alimentaire, la nutrition, les moyens de subsistance et le développement économique en Afrique. Cependant, l'exclusion financière généralisée continue de nuire au potentiel du secteur. Moins de 10 % des acteurs de la pêche artisanale ont accès au crédit, ce qui limite considérablement les possibilités d'investissement, d'innovation et de croissance durable.

Cette note d'orientation identifie les principaux obstacles à l'accès au financement dans le secteur de la pêche artisanale, notamment le manque de connaissance tant des pêcheurs que des prestataires de services financiers (PSF), le manque de produits financiers spécifiques au secteur, la faiblesse des structures organisationnelles, les exigences élevées en matière de garanties et l'insuffisance des données pour éclairer l'évaluation des risques et la conception de produits ou offres adaptés.

Pour remédier à ces problèmes, la note propose un ensemble de mesures politiques et institutionnelles ciblées : Mettre en place un environnement politique favorable qui encourage le développement inclusif et participatif de la pêche artisanale ; Sensibiliser les acteurs de ce sous-secteur et les PSF aux options de financement et au potentiel du secteur ; Renforcer les organisations et coopératives de pêcheurs afin d'améliorer l'accès au crédit ; Améliorer les connaissances financières et les compétences en matière de développement commercial des pêcheurs artisans ; Renforcer les capacités des pêcheurs afin de mieux comprendre et servir le secteur de la pêche artisanale ; Concevoir des produits financiers adaptés et abordables, tels que des services numériques, des prêts en nature et des régimes d'assurance ; Améliorer les systèmes de données afin de faciliter l'établissement de profils de crédit et de réduire les risques perçus en matière de prêt.

Il est essentiel de faciliter l'accès au financement pour la pêche artisanale afin de parvenir à une croissance bleue inclusive et d'atteindre les objectifs plus larges de durabilité, de résilience et d'équité dans le secteur de la pêche en Afrique. Les États membres de l'Union africaine (UA-EM) sont vivement encouragés à donner la priorité à l'inclusion financière de la pêche artisanale en tant que voie stratégique pour autonomiser les communautés de pêcheurs et accélérer la transformation de l'ensemble du secteur.

Introduction

La pêche artisanale est vitale pour le développement de l'Afrique, car elle contribue de manière significative à la nutrition, à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance, à l'emploi, à la réduction de la pauvreté et à la génération de revenus, et participe au PIB de nombreux pays du continent. Pour développer cette pêche de manière durable, il est essentiel que



les pêcheurs et les professionnels aient accès à des services financiers. La plupart des prestataires de services financiers (PSF) exploitent un vaste réseau d'agences à travers le continent. Cependant, malgré la disponibilité des services financiers, leur utilisation par les petits pêcheurs reste limitée. D'une manière générale, on observe que moins de 10 % des petits pêcheurs ont accès aux prêts des PSF, ce qui met en évidence un écart important entre l'offre de services financiers et leur utilisation effective dans le secteur.

Cette note d'orientation met en évidence les obstacles et les contraintes qui empêchent l'accès aux services financiers pour la pêche artisanale et présente des recommandations pratiques et réalisables pour surmonter ces défis et améliorer l'inclusion financière. Les informations présentées dans cette note d'orientation sont basées sur les données recueillies dans le cadre du Mécanisme Africain de Réforme des Pêches (MARP/AFRM) avec le soutien du projet Fisheries Governance Project Phase Two (FishGov2 Project).

Obstacles à l'accès aux services financiers pour la pêche artisanale

L'accès aux services financiers demeure un défi majeur pour les pêcheurs artisans en raison d'un ensemble de facteurs structurels et systémiques. Ces facteurs incluent le manque de connaissance des services financiers disponibles par les pêcheurs artisanaux, l'insuffisance de compréhension du secteur par les prestataires de services financiers (PSF), la disponibilité limitée de produits financiers adaptés, la faiblesse ou l'informalité des structures organisationnelles pour saisir les opportunités, ainsi que l'absence de données fiables pour éclairer les décisions politiques et d'investissement. Ces obstacles limitent fortement la capacité des pêches artisanales à investir dans des pratiques durables, améliorer les moyens de subsistance et renforcer leur résilience. »

Connaissance limitée

1. Connaissance limitée des prestataires de services financiers (PSF) concernant les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, due à l'absence de dispositifs spécifiques dans leurs programmes de services. Le secteur de la pêche est perçu comme une activité risquée et vulnérable aux catastrophes naturelles, ce qui réduit l'attractivité des pêcheurs en tant que clients crédibles
2. Les pêcheurs artisanaux connaissent mal les services offerts par les PSF, qu'ils perçoivent comme privilégiant d'autres chaînes de valeur agricoles. Beaucoup de communautés de pêche hésitent également à recourir aux services financiers, par crainte des risques ou des effets négatifs associés.

Produits et services financiers inadéquats

1. Frein causé par les taux d'intérêt élevés et les procédures complexes lors de l'emprunt auprès des PSF.
2. Syndrome du « taille unique » - Fourniture de produits agricoles généraux qui ne sont pas spécialisés dans la pêche artisanale.
3. Le financement est également insuffisant pour répondre aux besoins financiers croissants des pêcheurs à travers le continent.
4. L'insuffisance des garanties est considérée parmi les principaux obstacles.

Faiblesse des structures organisationnelles pour tirer parti des opportunités

1. Insuffisance d'organisations de pêcheurs fonctionnant correctement pour obtenir des financements.
2. Faible capacité de nombreux praticiens de la pêche artisanale à élaborer des propositions bancables (incluant des plans d'affaires viables et des études de faisabilité) en raison d'un manque de compétences, ce qui entrave leur capacité à accéder à des subventions, des prêts et d'autres formes de facilités de crédit

Manque de données fiables

Insuffisance des bases de données sur les opérateurs de la pêche et de l'aquaculture tout au long de la chaîne de valeur. Absence de données fiables, ce qui affecte l'accès aux services financiers : les prestataires de services financiers s'appuient fortement sur les données pour évaluer les risques, déterminer la solvabilité et concevoir des produits financiers adaptés. Sans registres adéquats, les petits pêcheurs sont souvent incapables de présenter les arguments



commerciaux nécessaires pour accéder aux prêts, aux assurances et aux investissements. Cela freine encore davantage la croissance du secteur.

Recommandations politiques

- Créer un environnement politique favorable pour promouvoir la participation de la pêche artisanale à la prise de décision, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques.
- Sensibiliser aux services offerts par les PSF et aux performances des secteurs de la pêche et de l'aquaculture, y compris de la pêche artisanale, afin de combler le fossé entre les prestataires et les utilisateurs.
- Renforcer l'organisation des parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur de la pêche artisanale en coopératives/associations afin d'améliorer les partenariats avec les PSF. Les coopératives/associations joueraient un rôle essentiel dans la facilitation de l'accès au crédit et aux services de microfinance.
- Fournir une éducation financière et un renforcement des capacités adaptés – Les pêcheurs artisans doit être formés à la formalisation des activités commerciales et aux compétences en gestion financière (y compris l'augmentation de la capacité d'épargne). Il convient d'envisager un renforcement des capacités inclusif et adapté à l'ensemble de la chaîne de valeur.
- Mise en place d'activités de renforcement des capacités et de formation – Les prestataires de services financiers ont besoin de connaissances techniques supplémentaires sur divers aspects (par exemple, le modèle commercial, les technologies de pêche) afin d'améliorer leur compréhension du secteur de la pêche artisanale et de permettre la conception de produits et services financiers adaptés.
- Renforcement des capacités de collecte de données fiables et d'analyse sur la pêche artisanale, y compris l'utilisation de technologies et de stratégies avancées pour la diffusion de l'information.
- Cartographier les prestataires de services financiers actifs dans les zones rurales et côtières et les communautés de pêcheurs afin de combler le fossé entre les prestataires et les utilisateurs.
- Développer des produits financiers spécialisés pour la pêche artisanale en concevant et en promouvant des solutions financières sur mesure qui reflètent les réalités du secteur de la pêche artisanale.
 i. Fournir des facilités de financement abordables (prêts, crédits, etc.).
 ii. Fournir des services financiers numériques : les plateformes numériques en ligne favoriseront l'accès aux services financiers pour la pêche artisanale.
 iii. Modèles de financement innovants permettant d'explorer des approches de financement alternatives telles que les programmes de « prêts en nature », dans le cadre desquels des intrants tels que des engins et des accessoires de pêche sont fournis en nature, le remboursement s'effectuant également en nature afin de compenser le prêt.
 iv. Incitations à l'atténuation des risques grâce à la promotion d'assurances et d'autres mécanismes de réduction des risques afin d'inciter les prestataires de services financiers à prêter à divers acteurs de la pêche artisanale tout en protégeant les pêcheurs contre les chocs.

Conclusion

La pêche artisanale en Afrique présente un potentiel considérable pour soutenir la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la croissance économique. Toutefois, la capacité organisationnelle limitée, le faible niveau de littératie financière et l'accès limité aux financements auprès des prestataires de services continuent d'entraver le développement de cette activité artisanale. Il est fortement recommandé aux États membres de l'Union africaine (AU-MS) de s'attaquer aux obstacles structurels et systémiques, de combler les lacunes en matière de données et de simplifier l'accès aux financements – éléments essentiels pour autonomiser les communautés de la pêche artisanale et garantir leur participation effective au développement durable des pêches.

Références

- FAO et AFRACA, 2022. L'état de la fourniture de services financiers aux petits pêcheurs au Kenya
- FAO, 2021. Financer la pêche en Afrique - Études de cas de la République-Unie de Tanzanie et de la Zambie
- Antaya March et Pierre Failler, 2022. Développement de la pêche artisanale en Afrique : enseignements tirés et meilleures pratiques pour améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.



For more information:

African Union – Interafrican Bureau for Animal Resources (AU-IBAR)
Kenindia Business Park Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786-00100 Nairobi, Kenya Tel:+254 (20) 3674 000
Email: ibar.office@au-ibar.org Website: www.au-ibar.org